

Présence internationale

Bulletin numéro 77
Printemps 2009

SOMMAIRE

Édito	p. 2
Portraits de la section française de PBI	p. 3
Silence sur la violence faite aux femmes colombiennes	p. 6
Des journalistes népalaises en danger	p. 7
Femmes et défenseuses des droits humains au Mexique	p. 8
Être femme dans une équipe de terrain de PBI-Indonésie	p. 9
Les travailleuses guatémaltèques des <i>maquiladoras</i> face à l'impunité	p. 10
PBI France	p. 12



Réunion de l'Organisation des femmes écologistes de la Sierra de Petatlán (OMESP) - Mexique organisation accompagnée par PBI depuis août 2005

PBI section française
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris
Tel./fax : 01 43 73 49 60
Émail : pbi.france@free.fr
www.pbi-france.org

« Tant qu'une femme sera l'objet de violences, elle ne pourra pas étudier, ni songer à faire respecter ses autres droits. C'est pour cela qu'il est fondamental de garantir en premier lieu son droit à la vie, puis à une vie digne. »

Silvia Castillo Salgado, Réseau du Guerrero des organismes civils de droits humains, Mexique

pbi
un espace pour la paix

Peace Brigades International est une organisation non gouvernementale internationale officiellement reconnue par le département de l'information de l'ONU. PBI est une organisation indépendante de tout intérêt économique, tendance politique ou croyance religieuse. À la demande expresse d'associations locales menacées, PBI organise une présence internationale protectrice dans les zones de conflit afin de sauvegarder l'espace politique nécessaire à l'action de la population civile en faveur d'une résolution non-violente des conflits.

Chers lecteurs,

Présence Internationale ne paraissant qu'une fois par trimestre, c'est avec quelque retard par rapport à la journée du 8 mars que nous voulons, dans ce numéro, porter notre attention sur le combat mené par les femmes « défenseuses » des droits humains.

Depuis sa fondation en 1981, PBJ a accompagné plusieurs organisations plus particulièrement féminines. Gilbert Nicolas, président de PBJ-France de 1986 à 1997 évoque le GAM (Groupe de soutien mutuel) fondé au Guatemala par Nineth García à la suite de la disparition de son mari, un leader syndicaliste étudiant. Le GAM permettait aux familles d'être plus fortes dans la lutte pour connaître la vérité sur le sort de leurs disparus et pour les retrouver. Nineth est maintenant députée et PBJ accompagne d'autres organisations féminines comme CONAVIGUA (Coordination nationale des veuves guatémaltèques) et Sector de Mujeres. L'article publié dans ce numéro montre que PBJ est également concerné par les femmes militant dans le milieu du travail.

Au Mexique, d'où nous vient le terme de féminicide, la situation des femmes n'est pas plus favorable. PBJ accompagne – entre autres – l'OMESP (Organisation des femmes écologistes de la sierra de Petatlán).

L'interview d'une responsable d'organisation féminine envoyée par PBJ-Colombie illustre bien que la femme est doublement victime car il lui est difficile de faire reconnaître la souffrance causée par les agressions sexuelles qui accompagnent trop souvent les violations des droits socio-politiques.

L'équipe PBJ au Népal, bien que plus récemment implantée, a déjà décidé d'accompagner des femmes journalistes et défenseuses des droits humains, espérant éviter que ne se reproduisent des assassinats dramatiques comme celui, récent, d'une femme journaliste, Uma Singh.

D'Indonésie nous vient un témoignage différent et bien sympathique, puisque c'est une volontaire qui nous dit comment elle vit le fait d'être femme dans le pays, dans les relations de travail et dans la vie d'équipe.

Et pour finir, quelques nouvelles de PBJ-France : nous avons tenu notre assemblée générale en mars (compte-rendu joint à cet envoi), nous travaillons à refaire des documents d'information plus attrayants (en espérant que vous serez nombreux à les diffuser) et, grâce à Jean-Jacques Samuel, PBJ animera un stand au Festival Camino, un endroit riche en bonnes rencontres qui se propose de « valoriser la culture de la non-violence de manière ludique, festive et populaire » : c'est à Tournefeuille, près de Toulouse, les 12, 13 et 14 juin. Nous invitons tous les amis du sud-ouest à y faire un tour.

Brigitte Chambolle

Portraits de la section française de PBI

A la suite de son appel aux « anciens » pour qu'ils témoignent de leur expérience à PBI, Brigitte Chambolle a rencontré Gilbert Nicolas, président de la section française de 1986 à 1997.

Comment avez-vous connu les PBI ?

G.N.: En 1983, j'ai participé pendant quelques jours à la Marche pour l'égalité -improprement appelée « Marche des Beurs » en lui donnant une connotation péjorative- et y ai rencontré Didier Platon, compagnon de l'Arche de Lanza del Vasto qui s'appropriait à partir pour les PBI au Nicaragua. C'est Didier qui, le premier, m'a parlé des PBI et de leur travail. Ensuite une correspondance suivie avec la regrettée Solange Fernex nous a décrit la situation de terreur qui sévissait depuis 30 ans de dictature au Guatemala et déterminés à nous engager.

Cet engagement faisait suite à une vie, déjà bien remplie, de militance...

G.N. : on n'arrive pas à 52 ans, déjà sur le versant descendant de son existence, sans être marqué par un demi siècle de vie. Je suis né dans un charmant village, Carantec, au bord de La Manche. La position géographique de Carantec m'a fait vivre, dès ma jeune enfance, des événements marquants :

- 1938 ce sont des femmes en noir, victimes de la guerre civile espagnole, réfugiées et -hélas !- signes précurseurs des « femmes en noir » du monde entier.

- les années d'occupations : le mur de l'Atlantique bordait les plages de nos jeux d'enfants et du village partaient dès 1942 ces barques de pêcheurs qui rejoignaient la « France libre » en Grande Bretagne.

- janvier 1943 les avions de la R.A.F. bombardent le viaduc de Morlaix et écrasent une école maternelle : la place principale de la ville porte le nom de Place des Otages, puisque sur les 30 hommes pris en otages aucun n'est revenu.

Vous semblez insister sur vos années d'enfance. Pourquoi ?

G.N. : Les années d'enfance et d'adolescence sont essentielles pour l'orientation futur de tout individu. De ces années me viennent les prémices d'un esprit de résistance et d'insoumission avec la conviction intime que la paix n'est jamais accordée aux hommes comme une faveur. L'école primaire et un père qui, durant la Première Guerre Mondiale, a vu sur le front de Verdun des fusillés pour l'exemple m'ont appris que les racines des inégalités sont profondes, que la libération ou le redressement de situations de détresse ne s'effectuent pas par des paroles ailées mais par un travail de politisation en profondeur, par des luttes soutenues renouvelant sans cesse leurs formes et quelquefois par la patience des générations.

Ne nous éloignons pas trop de l'histoire des Brigades de Paix...

G.N. : Au contraire et avant d'en venir aux PBI, il importe toujours de remonter en amont de situations pour com-

prendre l'actualité et si possible en changer le cours. Après avoir travaillé comme couvreur-zingueur, je me suis converti au protestantisme, et ai fait des études de théologie.



Y a-t-il un lien entre ce passé et l'actualité des PBI ?

G.N. : Bien entendu. La rencontre avec des professeurs qui étaient dans la résistance : George Casalis devenu l'un des penseurs de la théologie de la libération, Wilhem Fisher, professeur d'Ancien Testament et expulsé d'Allemagne pour s'être opposé à l'idéologie nazie, le pasteur Trocme, fondateur du Collège Cévenol au Chambon/Lignon. Des lectures : *Résistance et soumission* de Dietrich Bonhöffer pendu fin avril 1945 pour avoir participé à l'attentat contre Hitler du 20 juillet 1944... Une analyse des situations, « une formation théorique » par des lectures, des entretiens, des rencontres sont indispensables.

Deux décennies séparent la fin de vos études de théologie de votre engagement avec les PBI. Qu'ont été pour vous ces vingt années ?

Nous avons été obligés de couper le récit des engagements de Gilbert devenu docker à Marseille, au Service Civil International, à la CIMADE, sa participation au soutien des objecteurs et aux paysans du Larzac.

Dans la lignée de ces engagements, Gilbert part en 1973 dans le Pacifique protester contre les essais atomiques français en atmosphère :

G.N. : Mars 1973 : avant de partir, j'écrivais « C'est dans la force de l'âge, en pleine possession de mes moyens physiques et mentaux, avec l'accord total de ma compagne, que j'énonce toutes les raisons et ma détermination de participer activement aux actions engagées, par des moyens non-violents contre les essais atomiques... ». Odyssée extraordinaire avec des équipiers comme : le général de Bollardière, Jean Toulat, Jean Marie Muller etc.

En septembre 1973, après cinq mois de protestation dans le Pacifique, vous rentrez en France. Retrouvez-vous vos activités à Marseille ?

G.N. : Pour des raisons familiales nous nous installons à Quimper où Marie (ma femme) enseigne la microbiologie dans un lycée. Son statut de professeure agrégée nous laisse la liberté des engagements militants : soutien aux objecteurs de conscience, création du groupe local d'Amnesty Interna-

tional, Larzac, Plogoff, solidarité avec les Polynésiens opposés aux essais nucléaires, avec les Kanaks des années 80...

Enfin, vous partez en octobre 1985 pour le Guatemala avec les Brigades de Paix. Comment cela s'est-il fait ? En plus de la rencontre en 1983 avec Didier Platon, vous avez évoqué une correspondance avec Solange Fernex ?

G.N. : Oui. Nous connaissions Solange depuis quelques années et sa puissance de travail intellectuel comme ses actions sur tous les fronts de la non-violence, de l'écologie, de l'anti-nucléaire nous impressionnaient et encourageaient à « nous bouger ». En 1983, une quarantaine de personnes dont Solange Fernex avaient fait une grève de la faim de quarante (40!) jours pour obtenir des Présidents Reagan, Brejnev et Mitterrand un moratoire sur les essais nucléaires. Parmi les grévistes il y avait un franciscain français : Alain Richard et deux états-uniens : Dorothy Granada et Charles Gray.

Quel rapport entre l'action anti-nucléaire dont vous parlez et les PBI au Guatemala ?

G.N. : Précisément. Durant les « Pâques sanglantes » de 1985 à Guatemala Ciudad, Dorothy et Charles, très proches de Alain Richard qui, seul tenait à bout de bras les Brigades de Paix embryonnaires depuis deux ans au Guatemala, étaient venus des USA pour épauler Alain.

Pourquoi parlez-vous de « Pâques sanglantes » ?

G.N. : Les lettres de Dorothy et Charles faisaient état du climat de terreur qui régnait dans la capitale. Certes trente ans de dictature militaire depuis la chute d'Arbentz en 1954 n'avaient rien arrangé. Pour ce pays de 8 millions d'habitants à l'époque : 30 à 50 000 disparus dont pas un seul n'était sorti vivant des geôles dictatoriales, 440 villages rayés de la carte, 200 000 morts, un million de réfugiés au Chiapas mexicain... Pour demander le retour en vie de leurs familiers disparus ou l'application dans la constitution guatémaltèque de l'Habeas Corpus, le G.A.M. (groupe de soutien mutuel) avait vu le jour, à l'image des Mères de la Place de Mai en Argentine, au début des années 80. Comme personne ne voulait recevoir les membres du G.A.M., les réunions de l'association avaient naturellement lieu dans la maison des PBI.

Pouvez-vous donner 2 ou 3 extraits des lettres de Dorothy et Charles ?

G.N. : « ... notre première impression du Guatemala fut celle d'une grande pauvreté ! Une autre impression fut celle de la fréquence des postes de contrôle militaire, une demi-douzaine entre la frontière et la capitale sur 100 km. Plusieurs fois, les militaires montèrent dans l'autobus pour contrôler les passagers. Plus tard un témoin oculaire vint nous dire à la maison des PBI, que sur 20 km de la même route il avait vu 20 corps de *campesinos* (paysans) égorgés, chacun gardé par des soldats qui veillaient à ce que le trafic ne ralentisse pas ; le jour suivant, le même témoin oculaire (je crois que c'était un conducteur de poids lourds) nous dit qu'il avait vu 20 nouveaux corps sur la même route nationale. Il dit que plusieurs de ces cadavres portaient des habits

trop grands, ce qui voudrait dire qu'il s'agissait peut-être de prisonniers...

Le mardi 2 avril nous arrivons à la maison des PBI. Dès notre arrivée Alain Richard nous dit que le samedi précédent Hector Gomez, un membre du comité directeur du G.A.M. avait été enlevé alors qu'il attendait un autobus à quelques rues de la maison des PBI où il avait assisté à une réunion. Hector était entré au G.A.M. après la disparition de son frère. Le jour suivant, Dimanche des Rameaux, son corps fut retrouvé dans un buisson près de sa maison à Amítlán. Il avait été torturé avant d'être tué...

Le jeudi 4 avril, nous recevons un appel téléphonique à 7 heures du soir de Nineth García, présidente du G.A.M. pour dire que Rosario Cuevas, la secrétaire du G.A.M. avait disparu. A 11 heures du matin elle était allée au marché dans sa caravane VW avec son fils et son frère, et n'était pas rentrée depuis... Nous avons passé les 7 heures suivantes à les rechercher. Nous avons été dans toutes les salles d'urgence des hôpitaux et au bureau des entrées. A une heure du matin, le Vendredi Saint, nous sommes arrivés au quartier général de la D.I.T., l'unité d'investigation spéciale de la police nationale, pour voir s'ils avaient une information. Les disparitions leur avaient été signalées (...) Beaucoup de gens pensent que la D.I.T. est une partie des escadrons de la mort qui enlèvent, torturent et tuent les gens. Leurs yeux me terrifièrent : « sinistre » est un mot trop doux. Je pensais que je me tenais aux portes de l'enfer, regardant ses occupants. Ils nous dirent qu'ils faisaient tous les efforts possibles pour retrouver les personnes disparues. A trois heures du matin, nous sommes arrivés à la morgue de la ville, au cimetière Verbena. Le médecin finissait justement l'autopsie de trois victimes de la circulation. Lorsque nous sortîmes trois hommes de la D.I.T. entraînent et sortaient de la salle d'autopsie. Nous avons eu l'autorisation de voir les corps. C'étaient Rosario âgée de 24 ans, Augustin son fils de 2 ans et demi et Mynor le frère de Rosario 21 ans. Rosario avait une grande plaie sur le côté du visage. La figure de Mynor montrait des traces de coups. Nous ne pûmes déceler aucune marque sur le corps de l'enfant. Le rapport d'autopsie disait que la mort avait été causée par des fractures du crâne. On les avait trouvés à 7H30 du soir, dans la voiture de Rosario, dans un fossé profond sur une route secondaire près de la ville. Nous apprîmes plus tard que la voiture n'avait aucun dommage à part une petite bosse à l'arrière qui pouvait avoir été causée par une voiture la poussant. Une semaine plus tard, le rapport d'autopsie initial fut déclaré falsifié et on apprit que les trois personnes étaient mortes étranglées. En plus, le corps de Rosario avait des traces de morsures humaines et elle avait été violée... » La lettre de Dorothy et Charles n'était qu'une suite de témoignages de ce type.

Dans quel état d'esprit partez-vous pour le Guatemala début octobre 1985 ?

G.N. : Avant de partir je rencontrai la théologienne protestante France Quere, le président de la Fédération protestante de France Jacques Maury... nous prenions contact avec Amnesty International, avec l'ACAT. Il me semble nécessaire aussi de connaître par des lectures l'histoire et le pré-

sent du Guatemala avec le fondamental *Les veines ouvertes de l'Amérique Latine* d'Eduardo Galeano ; « Quand l'oiseau quetzal ne chante plus » d'Emmanuel Robles, in *Les rives du Fleuve Bleu*, qui relate en détails le coup d'État de 1954 contre le Président Arbenz ; *Moi, Rigoberta Menchu* ; *Guatemala / Terrorisme d'Etat* de Christian Rudel ; l'écrivain Miguel Angel Asturias... Ces citations n'ont pas pour fin de faire étalage de connaissances, mais doivent encourager les jeunes équipiers des PBI à se préparer en amont de l'action, avant le départ.

Vous arrivez au Guatemala. Qui trouvez-vous dans l'équipe ?

G.N. : Implantées en 1983 au Guatemala sous l'impulsion de Julio Quan, de Adolfo Perez Esquivel, et d'Alain Richard les PBI, fêtent à peine leur second anniversaire... Vous connaissez les principes de base de l'association ;

- Présence internationale non-violente, non partisane ;
- Ouverture de la maison des PBI au G.A.M. comme espace de liberté puisque toutes les portes lui étaient fermées ;
- Relais pour l'opinion publique internationale ;
- Accompagnement 24H/24 de personnes menacées de mort.

Sous la conduite d'Alain Richard, pour lequel j'ai une grande admiration et beaucoup d'amitié, l'équipe de la Calle Mariscal -constituée de Didier Platon, de religieuses catholiques qui venaient de séjourner au Nicaragua pour l'association Witness for Peace - était très soudée moralement, idéologiquement, spirituellement. J'en garde un souvenir ému et très reconnaissant. Monsieur Petit, ambassadeur de France au Guatemala à l'époque disait que les PBI avait rempli leur rôle à 90% en empêchant des assassinats.

Fin 1985, l'équipe des PBI est expulsée du Guatemala par le général Mejía Victores, dernier acteur de 30 ans de dictature militaire. Que devient l'équipe ? Que faites-vous ?

G.N. : La moitié de l'équipe partit pour le Salvador. L'autre moitié retourna dans les pays respectifs de l'équipe. Pour ma part, je revins en France et m'empressai de poursuivre la lutte. La veille de notre expulsion, dans une lettre qui résumait mon bref séjour, j'écrivais, m'appuyant sur la devise du G.A.M. : « Vivants, ils' les ont enlevés / Vivants nous les voulons / Jusqu'à ce nous les retrouvions ! » ... « A nous de savoir comment nous pouvons aider ces amis. Il faut beaucoup d'amitié, de patience, de compréhension, de compassion et un certain courage. Il faut un projet politique et une foi en l'Homme pour ne pas être désespéré ! Il faut se savoir solidaire de la grande famille humaine, solidaire des amis de l'ACAT, des amis d'A.I., des 'Folles de la Place de Mai' et des amis du G.A.M.. Il faut, pour qui croit, la foi aux prophéties d'Esaïe : 'le désert reflurira, le loup paîtra avec l'agneau, de leurs armes ils forgeront des instruments pour les labours des champs'. Il faut, pour celui qui ne croit pas, dans le sens religieux du terme, une foi en l'Homme, une foi dans les institutions qui servent la personne humaine (la Déclaration universelle des droits de l'Homme, les remarquables constitutions de certains pays -dont celle du Guatemala, hélas inappliquée) ; il faut croire que, malgré nos différences et nos

limites nous pouvons travailler fraternellement avec d'autres par delà les races, les cultures, les frontières. Puisque des amis, comme ceux du G.A.M. nous font l'amitié de nous accueillir, essayons de ne pas les décevoir afin que ces pays de tant de douleurs redeviennent les pays de l'éternel printemps... ». Telles étaient les bases théoriques de la section française des PBI en 1986, dont j'ai été président jusqu'en 1997. Des rencontres, le retour en France de Didier Platon, des échanges avec les responsables des sections européennes ont confirmé le travail entrepris au Guatemala.

Pendant ces onze années, quelles étaient les grandes lignes du travail de la section française ?

G.N. : Dès 1986, avec l'envoi d'une équipe au Salvador, les demandes ont afflué de tous les continents et de tous horizons. Nous étions débordés et comme paralysés avec des appels venant d'Afrique du Sud, du Tchad, de la Palestine... Courir au plus pressé malgré les attentats contre les maisons des PBI, les attaques contre les équipiers... ce qui signifiait : accompagnement des personnes menacées, service d'actions d'urgences par fax et téléphone, formation en lien avec des syndicats, des associations de défense des droits humains et en Europe : congrès, rencontres de formation, contact avec les ministères, les ambassades, etc.

Il faut ajouter qu'en ce qui concerne la section française, nos A.G. à Paris avec les amis venant de chaque coin de l'Hexagone pour un échange fraternel étaient comme un oasis pour se ressourcer et un stimulant pour poursuivre la route. Pour parler des PBI nous avons sillonné la France du Havre à Forcalquier, de Brest à Colmar, de Lille à Toulouse... participé à des débats, des week-ends, des rencontres.

La contribution de la section française dans la mise en place du Projet Haïti était sans conteste très grande, voire primordiale. Pour l'histoire du projet, les amis des PBI et les lecteurs de *Présence Internationale* peuvent se référer au passionnant ouvrage *Expériences non-violentes en Haïti*, Brigades de Paix internationales, éditions Karthala.

En 1997, une autre équipe a pris la responsabilité de la section française des PBI. En quoi se différencie-t-elle de la précédente équipe ?

G.N. : D'abord par son âge et cela était vraiment réjouissant de voir des jeunes s'engager sur une longue période. Par les méthodes de travail de l'équipe, plus médiatiques, davantage en accord avec les moyens modernes de communication, de relations publiques... Par les diplômés : alors que « la vieille garde » avait été formée par un « engagement humaniste » remontant pour la plupart d'entre nous aux années 50/60, à la guerre d'Algérie, à la naissance en 1971 de la section française d'A.I., à la création de l'ACAT à la même époque, la jeune équipe, et c'est un bien, était bilingue ou trilingue, avait voyagé, vécu à l'étranger, etc. toutes « choses » qui devaient jouer en faveur de la section française mais avec peut-être le regret qu'elle n'ait pas assez pris en compte l'expérience des anciens.

Silence sur la violence faite aux femmes colombiennes

Entretien avec Yolanda Beccera, directrice de l'Organisation Féminine Populaire à Barrancabermeja, accompagnée par PBI-Colombie depuis plusieurs années. Yolanda participe au groupe de travail « Femmes et conflit armé » qui vient de publier son 8^{ème} rapport (2007-2008). C'est le premier rapport thématique qui traite de « la violence sexuelle, non seulement dans le cadre de la violence socio-politique, mais aussi celle que les femmes subissent dans leur vie privée ».



Quelle est la situation de la violence faite aux femmes dans le Magdalena Medio ?

Y.B. : Je crois que la situation dans le Magdalena Medio est très semblable à celle des autres régions du

pays. La violence contre les femmes s'est transformée en un exercice systématique, tant dans la sphère privée que publique. Ainsi, dans des régions comme le Magdalena, où se font fortement ressentir les effets du conflit armé, la violence contre les femmes s'accroît, car c'est un exercice de démonstration de force et de pouvoir, une expression du patriarcat. La violence contre les femmes est une chose quotidienne, qui de surcroît n'est pas dénoncée. La dénoncer c'est être doublement victime, parce qu'au final ce sont encore les femmes qui souffriront de la situation. Mais là encore personne n'y prête attention, car personne n'accorde d'importance à ce type de violence.

L'OFP a-t-elle des chiffres sur les violences sexuelles contre les femmes dans le Magdalena Medio ?

Y.B. : Personne n'a ces chiffres. Les femmes dénoncent la violence générale que ce soit la violence domestique, la violence politique ou la violence contre nos proches. Mais la violence contre nous, en tant que femmes, nous ne la dénonçons pas. Cela nous coûte, d'autant plus si la violence est sexuelle. Cela nous a, d'ailleurs, coûté beaucoup de faire comprendre aux institutions, à nos compagnons, aux organisations et à nos sœurs, que derrière chaque femme violée s'exerce une violation politique. Cela a été très difficile et c'est un travail qu'il faut encore poursuivre. Il faut le professionnaliser et le systématiser.

Y a-t-il des tranches d'âge plus ou moins affectées par ces violations ?

Y.B. : Oui, nous avons rencontré deux classes d'âge. L'une est l'adolescence, entre 14 et 20 ans. C'est une conséquence de tout ce que l'on a vécu durant l'année 1998. On avait alors évacué beaucoup de filles, bien que de nombreuses soient mortes aux mains des paramilitaires et aussi de quelques membres de l'État. L'autre classe d'âge dans laquelle on a répertorié beaucoup de cas d'agressions se situe entre 35 et 45 ans.

Comment se croisent les problématiques du déplacement forcé et de la violence sexuelle contre les femmes dans la région ?

Y.B. : Je crois qu'elles ont été concomitantes, bien que beaucoup de cas n'aient pas été dénoncés. Les institutions en sont restées au niveau général des violations des droits

humains comme tels. Mais aucun intérêt particulier n'a été accordé à la violence spécifique contre les femmes. Nous avons eu connaissance d'un cas à Puerto Wilches, où une femme a été violée et aucune institution n'a réagi. La médecine légale a même nié le cas.

Quelles sont les stratégies du groupe « Femmes et conflit armé » pour changer le regard sur cette violence ?

Y.B. : Le groupe de travail agit de façon très importante en montrant cette réalité. Il dénonce ce qui se passe et diffuse les informations à l'international. Il offre ainsi un espace public à la parole mais également à la douleur. Il rend la dénonciation possible et donne du courage aux femmes.

Quel effet a le bas pourcentage de dénonciation de violences sexuelles contre les femmes dans la société colombienne ?

Y.B. : Cela a un effet très grave. Les femmes représentent plus de 50% de la population dans ce pays. Sans dénonciations, il n'y a pas de vérité et la justice ne peut pas s'appliquer. De plus, si les femmes ne dénoncent pas, cela veut dire que plus de la moitié de la population sera dans une situation difficile pour parler de la paix, de la reconstruction de la société, des communautés, du peuple et du genre. Le viol d'une femme dans une communauté affecte toutes les femmes. Le viol d'une femme dans un pays affecte tout le pays, la famille, la société. Il faut faire un appel très large afin que l'on réussisse à percevoir réellement les conséquences de ce que cela signifie et trouver une forme de réparation.

Quelle peut être cette réparation ?

Y.B. : Il faudrait travailler fortement le thème des plaintes. La plainte est un premier pas vers la guérison. Le fait de raconter, le fait de s'exprimer, sont des conditions essentielles pour exorciser la peur. C'est ainsi que l'on apprend à gérer la peur. Un autre élément est le travail de la justice, dès l'instant que l'on réussit à connaître la vérité et que le responsable est puni. Mais dans la majorité des cas, quand le cours de la justice avance, c'est seulement l'auteur physique de l'acte et non pas son auteur intellectuel qui est puni. Celui qui finance, qui définit, qui planifie, qui ordonne n'est pas inquiété.

Je crois également à la réparation collective et sociale. La réparation en Colombie est individuelle, il n'y a pas de réparation sociale pour les femmes. Un autre point serait la reconstruction du tissu familial et du tissu social des femmes. Nous devons conquérir une attitude générale qui consiste à considérer que ce qui arrive à une autre, m'affecte aussi. C'est un engagement vis-à-vis de la femme, de la vie, de l'autre dans le sens de la défense et de la construction des droits.

Traduction du Bulletin ColompBIa - Pascal Blum

Des journalistes népalaises en danger

Malgré l'élection d'une Assemblée constituante en avril 2008 et la formation d'un gouvernement intérimaire avec à sa tête le Parti Communiste Unifié – Maoïste, le processus de démocratisation du Népal reste fragile. La liberté d'expression et la liberté de la presse, fondements de toute démocratie, sont sévèrement malmenées, notamment par les Maoïstes et les groupes armés du Terai¹. La situation est particulièrement critique pour les femmes journalistes, sous-représentées au sein de la profession et plus vulnérables aux menaces et aux attaques.

Le 11 janvier 2009, Uma Singh, 26 ans, une femme journaliste de Janakpur (District de Dhanusha, sud du Népal) était brutalement assassinée chez elle. Attaquée par un groupe de 12 à 20 hommes non identifiés, Uma Singh est la première femme journaliste à être assassinée depuis l'Accord de Paix de novembre 2006. Elle était journaliste pour la *Radio Today FM* et membre du *Women's Human Rights Defenders Network de Dhanusha*. Elle écrivait sur les droits des femmes, contre le système des castes mais également sur des sujets politiques.

L'assassinat d'Uma Singh a entraîné l'envoi en urgence d'une Mission internationale pour la liberté de la presse² qui a dénoncé, à l'occasion de sa visite en février 2009, une « situation dangereuse pour les médias népalais »³. La Mission note que « la Fédération des Journalistes Népalais a enregistré 342 violations de la liberté de la presse en 2008, avec une augmentation significative d'attaques physiques sur les journalistes et les locaux des médias ». Depuis les accords de paix de novembre 2006, quatre journalistes ont été assassinés et les attaques, les menaces, ainsi que les actes d'intimidations et de harcèlement à l'encontre de journalistes se multiplient en toute impunité.

Selon la Mission, « Ceux qui couvrent les événements de manière critique subissent des violences et les auteurs ne sont pas punis. Les autorités ne remplissent pas leurs devoirs : prévenir, punir et réparer le mal qui est la conséquence de telles agressions. (...) De plus, les liens entre les partis politiques et certains auteurs de ces actes violents prouveraient le consentement, voire une possible complicité, des partis politiques dans ces violences ».

La Mission relève par ailleurs que les attaques constantes compromettent la liberté de la presse, les journalistes et les médias étant contraints à l'autocensure, « ce qui menace gravement la paix et le processus de démocratisation actuellement en cours dans le pays ».

Déjà sous-représentées dans la profession, les femmes journalistes sont plus vulnérables aux menaces et aux attaques. L'assassinat brutal le 11 janvier 2009 de Uma Singh est une sinistre illustration des conditions dans lesquelles les femmes, notamment journalistes et défenseurs des droits humains travaillent. Face aux menaces, aux actes d'intimidation et de harcèlement, les femmes journalistes de Dhanusha ont demandé une protection officielle en octobre 2008, après que des dizaines d'entre elles aient été contraintes d'abandonner leur profession suite aux menaces de groupes armés.

Les femmes sont doublement menacées. Elles le sont en tant que défenseurs des droits humains mais également

en tant que femmes. Dans un rapport du 10 avril 2009⁴, Amnesty International explique que beaucoup d'entre elles sont les cibles d'attaques parce qu'elles dénoncent les fondements de la société patriarcale et les violences et abus sexuels dont les femmes sont victimes. La police népalaise refuse souvent d'enregistrer les plaintes ou d'enquêter, laissant ainsi les femmes sans protection, vulnérables à d'autres persécutions de leurs familles ou de leurs propres communautés.

Fort de ces constats, PBI a adapté sa stratégie de protection des défenseurs des droits humains au Népal. En décembre 2008 lors du *Face 2 Face*, réunion de l'ensemble des membres du projet à Katmandou, et suite à la consultation à cette occasion des différentes organisations avec lesquelles le projet travaille, PBI a développé comme objectif à long terme le renforcement de ses liens avec les femmes défenseurs des droits humains. Cette stratégie vise à soutenir la participation des femmes au processus de paix et leur engagement pour la reconnaissance de leurs droits.

Dès le mois de janvier 2009, PBI a mis en place cette nouvelle stratégie en acceptant la demande d'accompagnement formulée par Koliika Dhakal, femme journaliste pour la radio locale Kanchenjunga FM et membre de l'alliance nationale des femmes défenseurs des droits humains à Ilam, dans l'Est du Népal. Koliika Dhakal a publié le 17 janvier un article au sujet des collectes d'impôt illégales effectuées par les groupes Limbuwan⁵ sur la route de Mechi. Avant la révélation de ces informations à la radio, Koliika Dhakal a reçu des menaces. Du fait du sentiment d'insécurité qui s'est amplifié pour les femmes journalistes depuis l'assassinat de Uma Singh, il a été décidé qu'elle devait être rapatriée à Katmandou. Le 24 janvier, PBI l'a accompagnée lors de son retour à Ilam et étudie de nouvelles demandes d'accompagnement de femmes défenseurs des droits humains.

Myriam Renaud et Elise Tillet Dagousset

¹ Voir le rapport 2008 de Reporters sans frontières : http://www.surlestracesdepepe.org/index.php?view=article&catid=42%3Ala-vie-au-nepal&id=72%3ALiberte+de+la+presse+au+N%C3%A9pal&option=com_content&Itemid=74

² La Mission internationale était représentée par Article 19, la Fédération internationale des journalistes (IFJ), l'International Media Support (IMS), l'International Press Institute (IPI), Reporters sans frontières (RSF), l'UNESCO et le Word Press Freedom Committee (WPFC).

³ Voir le communiqué de presse publié le 8 février 2009 sur le site de Reporters sans frontières : http://www.rsf.org/article.php3?id_article=30258

⁴ Amnesty International : Nepal's government fails to protect women human rights activists : <http://www.amnesty.org/en/news-and-updates/news/nepal-government-fails-protect-women-human-rights-activists-20090410>

⁵ Les groupes Limbuwan sont des groupes politiques opérant dans l'est du Népal. Ils demandent à ce que Limbuwan deviennent une province autonome fédérale à l'Est de la rivière Arun.

Femmes et défenseuses des droits humains au Mexique

Quelques jalons pour comprendre

Le Mexique est une fédération de 120 millions d'habitants, et de 32 états autonomes et un District Fédéral. Il y a autant de codes civils que d'états, même chose pour l'enseignement, la santé ou le salaire minimum (entre 5 et 10€ / jour).

La disparité économique est très grande : certains secteurs peuvent être très industrialisés, et riches, comme autour de Mexico, Monterrey, Guadalajara ou Puebla. Mais loin des villes, on peut rouler dans la montagne sur des centaines de km de routes de terre ; ce sont souvent des régions indigènes (environ 6 millions de personnes). A l'intérieur du pays, il est fréquent de traverser des villages à la population disparate : les femmes sont parties à la ville comme domestiques, les hommes aux États-Unis, restent des vieux, des enfants et quelques adultes désorientés. L'économie du village dépend alors de l'envoi de *remesas* (argent envoyé par les émigrés à la famille restée au pays). Enfin on parle parfois de 1/3 ou la moitié de l'économie qui serait liée à la mafia. Il faut aussi compter avec les rivalités entre la/les polices et l'armée dans la lutte contre les cartels ou parfois pour le contrôle de certains secteurs. Sans parler de la corruption traditionnelle.

La frontière Mexique - USA est le seul endroit au monde où un pays très riche et un pays – globalement - très pauvre se côtoient sur près de 3 000 km. C'est donc une zone de tension, zone principale de passage des clandestins ; du côté mexicain se multiplient en vrac les *maquilas*, usines d'assemblage construites dans les années 60 pour profiter d'une main d'œuvre efficace et bon marché, et les centres de plaisir - souvent de simples bordels.

Femmes victimes et femmes en lutte

La femme est souvent la victime de la brutalité domestique, de la misère et de l'alcool. L'Assemblée nationale à Mexico a adopté, il y a dix-huit mois, une loi pour lutter contre les violences infligées aux femmes : Loi générale pour l'accès des femmes à une vie sans violence. Mais si les lois ne sont pas correctement appliquées et si les fonds nécessaires ne sont pas alloués pour leur mise en œuvre, elles ne contribueront guère à améliorer la vie des nombreuses femmes en danger.

Par ailleurs, on assiste ici comme ailleurs à la criminalisation du mouvement social et particulièrement des défenseuses des droits humains. Elles sont poursuivies, perdent leur emploi, reçoivent des menaces constantes... quelques exemples – pris parmi beaucoup d'autres – illustrent leur force et leur détermination.

1 - Tout au long de 2008, l'Organisation du peuple indigène Me'phaa (OPIM), accompagnée par PBI, a souffert d'une campagne d'agressions et de criminalisation... Obtilia [présidente de l'OPIM dans le Guerrero] est un bon exemple de la violence dirigée contre une femme – mère, indigène, pauvre et lutteuse sociale... L'espoir de

ceux qui la traquent est qu'Obtilia s'arrête, préoccupée pour ses filles ou son fils, sa famille, son époux... outre le fait qu'elle a un rôle essentiel dans son organisation. Obtilia raconte que son organisation est née en partie pour remédier au problème de la violence intra-familiale, d'où la forte participation des femmes en son sein. Elle ajoute que l'organisation a réussi à égaliser les rapports hommes-femmes et à réduire notablement le problème de l'alcoolisme masculin, principale source de violence dans le couple. Le 30 mars 2009, devant les menaces de plus en plus violentes, la Cour interaméricaine des droits de l'homme et l'Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ont lancé avec de nombreuses autres organisations une campagne de sensibilisation internationale en faveur de cette femme (et de la cause qu'elle représente).

2 – L'AFADDEM, autre organisation accompagnée par PBI est représentée dans le Guerrero par Tita Radilla, une femme qui n'était pratiquement jamais sortie d'Atoyac et qui, pour rendre justice à son père disparu en 1974, enchaîne maintenant les voyages en Amérique du Nord et en Europe.

3 – Enfin la OMESP (Organisation des femmes écologistes de Petatlán) est menée par Celsa Valdovinos qui allie écologie et renforcement du pouvoir d'agir des femmes. Ce sont elles qui cultivent, qui nettoient la forêt, qui développent des projets productifs. Celsa a consolidé son projet pendant que son mari, Felipe Arreaga était en prison (prisonnier de conscience adopté par Amnesty International) ; il l'aide aujourd'hui dans son travail associatif.



Croix érigées le 10 avril 2008 à Ciudad Juarez, en mémoire des centaines de jeunes femmes disparues dans cette seule ville depuis 1993.

Faut-il désespérer pour autant ?

Au Mexique comme ailleurs, il faut être solidaire pour résister et tenter d'inverser le cours des choses. Et c'est dans le combat non-violent pour le respect de l'homme - et de la femme - que la présence de PBI aux côtés d'autres observateurs, nationaux et internationaux, prend tout son sens...

Michel Lambert

Être femme dans une équipe de terrain de PBI-Indonésie

Carole Reckinger, 27 ans, native du Luxembourg a rejoint l'équipe de Jayapura en Papouasie en mars dernier après avoir passé plus d'un semestre à travailler sur l'île de Java pour Caritas. Elle nous fait part de ses impressions concernant les volontaires féminines au sein du Projet Indonésie.



Vous avez passé déjà presque une année en Indonésie, entre Java et la Papouasie. Jusqu'à présent comment percevez-vous la condition particulière des femmes que vous avez pu rencontrer ou observer ? Quelles sont les premières différences qui vous sont apparues ?

Pour moi en tant que femme, c'est beaucoup plus facile de vivre à Jogjakarta, sur l'île de Java. Je m'y suis sentie en sécurité comme nulle part ailleurs. Je n'ai jamais eu peur de me balader seule, y compris le soir. Rien à voir avec Londres, par exemple, où j'ai vécu 5 ans ! Les Javanais sont curieux mais ils respectent une certaine distance physique ce qui est très agréable. Le taux de criminalité est très faible pour une ville de cette importance.

De manière générale, les femmes ont un comportement réservé, presque soumis, vis-à-vis des hommes. Le respect dont elles font preuve de manière visible, publique, est un marqueur très fort de l'identité javanaise. Les rapports entre les sexes sont clairs. Les codes sociaux établis depuis des siècles évitent toute idée de conflit. La religion joue un rôle prépondérant pour la statut de la femme. Les femmes catholiques, et peut-être de manière plus forte les musulmanes, essayent de vivre conformément aux représentations que leurs croyances ont fabriquées.

En Papouasie, je me sens davantage vulnérable. En tant que femme, j'ai peur de me déplacer seule, même pendant la journée. Il n'y a pas la même distance « spatiale » entre les gens et le fort taux d'alcoolisme, essentiellement masculin, accroît la menace. L'extrême tension, à tous les niveaux de la société (politique, social, économique, racial) se cristallise dans ce ressenti d'insécurité personnelle. Les problèmes vous arrivent au visage, immédiatement quand vous débarquez à Jayapura. La condition des femmes est différente de celle de Java, les violences domestiques sont ici plus qu'ailleurs encore, un fait banal et très répandu. Ce manque de respect envers les femmes est perceptible de manière intense et parfois bruyante.

Comment les femmes indonésiennes en général, papoues en particulier, peuvent-elles se faire entendre ?

En Papouasie, le dialogue social et politique est pour ainsi dire inexistant. Les débats sur les enjeux propres aux Papoues d'origine (par opposition aux Indonésiens venus via les incitations gouvernementales du programme de transmigration) sont très limités. Le souci de la condition féminine est encore moins présent sur le devant de la scène. Les

femmes n'ont pas de 'voix' dans un contexte où la répression militaire sanctionne la moindre revendication ethnique. Au regard du « dialogue social », les femmes n'ont pas leur mot à dire. Ceci dit le dialogue social est très faible. L'espace pour un dialogue est plus visible à Java. Et par conséquent, les femmes y ont un peu plus de place.

Selon vous, pourquoi la question du « genre » est-elle un des principaux thèmes de réflexion et de questionnement au sein du Projet PBI ? En quoi la vie quotidienne d'une volontaire diffère-t-elle de celle d'un volontaire ?

Lors des rendez-vous professionnels par exemple, l'attitude des autorités est très différente lorsqu'une volontaire y prend part. Les volontaires masculins ont remarqué qu'une délégation sans femme a droit à des réunions de travail sans allégations hors de propos ou digressions étrangères à l'ordre du jour. Quand une femme est présente, l'ambiance et le comportement changent. Très souvent, les autorités posent des questions beaucoup plus personnelles, plus familières aussi. Cela peut les amener à aborder des questions plus délicates et sensibles ! Parfois nous pouvons en tirer profit mais l'impression que j'en ressors est que nous ne sommes pas prises au sérieux. Mes collègues partagent cette opinion.

Au sein du projet, on « débriefe », on en parle souvent, notamment pour éviter de l'oublier. De la même manière que la société très patriarcale et machiste ignore l'avis de ses femmes, une équipe multi-culturelle pourrait tomber dans quelques travers semblables. Il est important d'en parler ouvertement, avec tout le monde. De part la pression inhérente au travail, on peut vite oublier que les femmes n'ont pas les mêmes possibilités de mouvement (déplacements physiques et comportement social). Nous essayons ainsi d'élargir et de rafraîchir la prise de conscience de ce point crucial. Et de trouver des réponses appropriées.

Personnellement, quelles stratégies mettez-vous en place pour assurer votre propre intégrité afin de vivre pleinement votre expérience de soutien aux défenseurs des droits de l'homme en zone de conflits ?

Le fait d'en parler, de formuler mes impressions et de voir que ce sentiment d'insécurité est partagé par mes collègues masculins, fait du bien. Le dialogue et le soutien sont primordiaux. C'est important de pouvoir demander à un autre membre de la maison-bureau PBI de m'accompagner si je ne me sens pas tranquille dehors et de ne pas être raillée pour cela. J'ai aussi repéré quelques endroits sûrs, où je peux me rendre seule pour me retrouver avec moi-même et me ressourcer pleinement.

Propos recueillis par François Perrinet

Les travailleuses guatémaltèques des *maquiladoras* face à l'impunité

Les maquiladoras sont des usines implantées dans des pays où la main d'œuvre est peu chère, qui bénéficient d'une exonération des droits de douane pour pouvoir produire, à partir de composants importés, des marchandises ensuite réexportées.

Selon les données du Ministère du Travail et de la Prévision Sociale, 75% de la main d'œuvre des *maquiladoras* textiles est composée de jeunes femmes, âgées de 22 à 41 ans, dans leur majorité célibataires, sans accès à l'éducation et provenant de zones rurales.

Dans un rapport, la Coordination nationale contre la flexibilité au travail¹, entité constituée par plusieurs centrales syndicales, dénonce de nombreuses violations des droits des travailleurs dans ce secteur, entre autres : des journées de travail de 10 à 12 heures, de nombreux manquements au paiement de la sécurité sociale, des mauvais traitements, du harcèlement sexuel² ainsi que des violations continues du droit à la santé et à la sécuri-

té sur les lieux de travail (interdictions de boire ou d'aller aux toilettes durant les heures de travail). Ce rapport conclut que le principal obstacle à l'amélioration de ces conditions de travail est l'impunité pratiquée dans le pays : « les représentants de la justice au lieu de protéger ces travailleuses favorisent les entreprises et leur permettent de changer de nom et d'adresse avant d'émettre quelque acte de justice prévu par la loi ». Quant à la Section de conciliation de l'Inspection générale du travail, elle rapporte que plus de 60% des plaintes émises contre les maquiladoras en 2004 concernaient des licenciements abusifs³.

La Procureur pour les droits humains du Guatemala (PDH) a enregistré la fermeture de vingt maquiladoras textiles en 2008, dans lesquelles les droits des travailleurs n'ont pas été respectés⁴. De leur côté, les organisations syndicales⁵ ont dénoncé les restrictions persistantes à l'exercice des activités syndicales, notamment par l'établissement de listes noires et par des menaces de licenciement.

Le cas Choi & Shin's Co. Ltd.

A la demande d'un groupe de travailleuses, l'équipe de PBI Guatemala a observé fin 2008 la fermeture d'une manufacture *maquiladora*, Choi Shin Ltd. Il s'agit de la filiale d'une société sud coréenne : la Choi & Shin's Co. Ltd. Cette manufacture et Cima Textiles, qui appartenait à la même société, sous-traitaient la majeure partie de leur production pour la marque américaine Liz Clairborne (LC). Elles avaient leurs propres syndicats : SITRACIMA et SITRACHOI, les seuls à être implantés dans le secteur des *maquiladoras*.

CIMA Textiles a fermé en 2007, au moment où ont pris fin les 10 années d'exonération fiscale, en laissant des centaines d'ouvriers sans emploi. Mais à la suite de pressions syndicales, un fort pourcentage de ces personnes ont retrouvé un emploi au sein de la société sœur, laquelle fonctionnait depuis 20 ans. Mais début 2008, la société s'est déclarée en faillite et a cessé sa production en juillet.

D'après Rafael Antonio Sanchez Morales, avocat de la Fédération syndicale des travailleurs du secteur de l'alimentation, de l'agroalimentaire et activités similaires



Visite aux femmes du syndicat SITRACHOI durant l'occupation pacifique pour réclamer la réouverture de l'entreprise en novembre 2008 - PBI



Entrée de la maquila CHOISIN, SA, fermée en juillet 2008 / PBI

(FESTRAS), les représentants syndicaux se sont mis en contact avec les représentants commerciaux de la marque LC, qui leur ont fourni des documents prouvant que la demande en production était restée inchangée. Le ministère du Travail et de la Prévision sociale guatémaltèque a demandé à l'entreprise qu'elle lui remette les preuves de sa faillite, mais celle-ci n'a pas répondu. La justice guatémaltèque a donc exigé la réouverture de l'usine.

Après l'arrêt de la production, un groupe de travailleuses, faisant usage de leur droit, se sont relayées pour surveiller l'usine la nuit. Au bout de trois mois et malgré les visites de la PDH, l'entreprise, avec l'appui de l'Inspection du Travail⁶ guatémaltèque, a finalement liquidé son activité en négociant des indemnités équivalentes à 50% du salaire minimum mensuel, à raison d'un mois par année travaillée, pour 568 travailleur/ses et de 100% du salaire minimum mensuel pour une cinquantaine de personnes.

Selon le Code du travail⁷ guatémaltèque, l'indemnisation aurait dû être calculée en prenant comme base de calcul le salaire perçu au cours des 6 derniers mois travaillés, heures supplémentaires et bonifications incluses. Les travailleuses licenciées travaillaient en moyenne depuis 10 ans dans l'entreprise. Afin de revendiquer le respect de leurs droits, six membres de l'équipe de direction de la SIRACHOI décidèrent de continuer les négociations et l'occupation de l'usine jusqu'à la mi-novembre, date à laquelle les derniers représentants du syndicat abandonnèrent l'occupation⁸.

Selon les représentants de la FESTRAS, la fermeture des deux usines serait directement liée à la présence de syndicats. Ils pensent que la production a été délocalisée

au Nicaragua où la société possède également une unité de production textile.

Rappelons que SITRACHOI et SITRACIMA étaient exemplaires en tant qu'organisations syndicales au Guatemala : elles avaient réussi à s'implanter en 2001 et à obtenir la signature d'un accord collectif en 2003. Depuis 2005, les syndicats renégociaient cet accord, exerçant une pression constante sur l'entreprise⁹.

L'Association pour un travail juste (FLA, son sigle en anglais) dont la marque LC fait partie, a entrepris d'enquêter sur la possible relation entre la fermeture de l'entreprise et la présence du syndicat¹⁰.

Extrait de l'entrevue avec Ingrid Gomez, membre de l'équipe de direction de SITRACHOI quelques

jours avant l'abandon de l'usine : « Nous demandons juste qu'ils nous payent en totalité toutes les prestations prévues par la loi parce qu'ils ne vont pas nous rendre notre travail (...) Ma famille n'en peut plus ; ma fille, la plus jeune doit rester seule à la maison. On nous a coupé l'eau, l'électricité. Nous sommes toutes couvertes de dettes et avec ce qu'ils vont nous donner nous ne pourrions pas faire face (...) Certaines de nos camarades sont malades, elles doivent aller à l'hôpital ; nous ne pouvons pas rester plus longtemps, et nous resterions pour quoi ? Nous n'y croyons plus. Ils sont en train d'emporter toutes les machines, le stock de tissus et n'ont même pas pris la peine de négocier une seule fois avec nous ».

Bulletin PBI Guatemala 03/09 - traduction Marion Sornay

¹ Coordination composée de l'Union Syndicale des Travailleurs du Guatemala (UNSIETRAGUA), du Centre pour l'Action Légale en faveur des Droits Humains (CALDH), du Comité pour l'Unité Paysanne (CUC), de la Coordination Nationale d'Organisations Paysannes (CNOG), de la Fédération Nationale des Syndicats de Travailleurs de l'État du Guatemala (FENASTEG), du Syndicat des Travailleurs de l'entreprise *Prensa Libre* et Annexes (STEPLEA) et de la Fédération Syndicale des employés de Banque et d'Assurances (FESEBS).

² Le Guatemala n'a pas tenu la promesse faite lors de la signature des accords de paix d'adopter des lois qui interdisent et sanctionnent le harcèlement et les agressions sexuelles. Voir <http://www.albedrio.org/htm/noticias/lh020207.htm>

³ Voir <http://www.segeplan.gob.gt/>, le site Internet du Secrétariat à la Programmation et à la Planification de la Présidence, (SEGEPLAN).

⁴ Données de la Procuradora de los Derechos Humanos de Guatemala, citées par Marco Vinicio Hernández, avocat des travailleurs et des syndicalistes.

⁵ Entrevues avec David Morales de la Fédération syndicale des travailleurs du secteur de l'alimentation, de l'agroalimentaire et activités similaires du Guatemala (FESTRAS).

⁶ L'Inspection du Travail compte 280 inspecteurs sur tout le territoire national. Selon la Procuraduría de Derechos Humanos du Guatemala, l'Inspection du travail n'assume pas sa responsabilité de tutelle, mais plutôt un rôle de négociateur avec les entreprises et les travailleurs/ses, perdant ainsi leurs confiance.

⁷ Cf. Art 82 du Code du Travail du Guatemala.

⁸ Entrevue avec David Morales, Rafael Antonio, et Shenny Godinez de FESTRAS et entrevue avec l'équipe de direction de SITRACHOI (07/11/2008 et 11/11/2008)

⁹ Voir le rapport de la Commission de vérification des Codes de conduite, COVERCO, sur la formation du syndicat dans les manufactures CIMA et Choi Shin

¹⁰ Voir <http://lizclairborneinc.com/rights/conduct.htm> : le Code de Conduite de LC établit la liberté d'association et de négociation collective.



Les 12, 13 et 14 Juin 2009 à Tournefeuille (31)

Le Festival Camino est le seul événement dont la vocation est de valoriser la culture de la non-violence de manière ludique, festive et populaire.

Concerts, animation de rue, expositions, projections, spectacles, scène ouverte d'expressions artistiques, village associatif, procès théâtralisé, espace "cultures du monde"...

Organisé par l'Association columérine socio-éducative, le Festival Camino est unique en Europe. Après 3 jours de folies en juin 2006 (12 000 participants), la deuxième édition s'annonce explosive !

Mais attention, pas question ici de pacifisme. La non-violence, c'est avant tout une arme pour lutter contre toutes les formes d'injustice sans utiliser la violence. Cette manifestation sera le fruit de diverses actions éducatives avec jeunes des quartiers, élèves et enseignants...

Mais aussi partenaires privilégiés : associations humanitaires, AMAPS, entreprises d'éco-construction, services municipaux... Sans oublier les nombreux artistes qui seront présents tout au long du festival.

Les objectifs ? Sensibiliser le public à d'autres possibles, d'autres manières de vivre, d'échanger, de consommer. En proposant des alternatives concrètes. Provoquer des rencontres créatrices d'initiatives collectives.

Un festival catalyseur d'initiatives citoyennes. A ne manquer sous aucun prétexte !

Grâce à deux adhérents-bénévoles, **PBI France sera présent au stand du Comité Intervention civile de Paix** en compagnie d'associations partenaires (Pax Christi, Équipe de paix dans les Balkans, Collectif Guatemala...).

Renseignements : ACSE - Festival Camino - 19, allée du Val d'Aran - 31770 Colomiers

Tél : 05 61 78 40 74

Mél : festivalcamino@gmail.com

Site : <http://www.festival-camino.com/>

Programme complet sur www.acse.info

S'impliquer avec PBI

>>> Devenir bénévole

Pour devenir bénévole et aider régulièrement ou ponctuellement, il faut

- avoir un peu de temps à donner ;
- être ouvert et convaincu de l'efficacité de la non-violence

>>> Nos actions

Appui aux Projets

À chaque projet de terrain correspond un "référént", chargé du suivi du projet au sein de la section nationale. Il/elle informe les candidats au volontariat, assure une veille informationnelle, et est la courroie de transmission entre le comité qui gère le projet et la section nationale. L'appui aux projets passe également par la recherche de fonds et le travail inter-associatif.

Réseau d'appui / réseau d'alerte

Il appartient aux sections nationales de constituer un réseau d'appui : celui-ci est composé de personnalités – élus locaux, députés, membres d'ONG – qui ont connaissance de notre action et la soutiennent moralement ou politiquement. En cas de difficulté rencontrée sur le terrain par un volontaire ou une personne accompagnée, ce réseau est sollicité pour une réaction immédiate auprès des autorités concernées.

Communication

> Communication externe

Il s'agit de la création et la mise à jour des documents d'information (plaquettes, bulletin trimestriel etc.) et de la gestion de la liste de la liste de diffusion de PBI. Il faut également assurer la publicité des événements auxquels participent PBI, en tant qu'organisateur comme en tant qu'invité.

> Communication interne

En tant que membre d'une organisation internationale, PBI-section française doit participer à la vie de celle-ci : contribuer aux publications générales, se positionner sur différentes questions, participer à des rencontres internes etc.

>>> Devenir volontaire

Pour devenir volontaire il faut :

- parler l'espagnol pour les projets latino-américains ou l'anglais (et être disposé à apprendre la langue du pays) pour les projets en Asie ;
- avoir une expérience associative préalable est souhaitable.

Chaque projet prend en charge la formation du volontaire, un voyage aller/retour, le séjour sur place, l'assurance et une petite indemnisation mensuelle. On demande au volontaire de s'engager pour une durée initiale d'un an.

Consultez le site Internet : www.pbi-france.org

REJOIGNEZ-NOUS

Je deviens membre de PBI-section française

Adhésion au tarif

◇ Normal, 30 euros

◇ Réduit (étudiants, petits budgets) 15 euros

◇ De soutien, 60 euros

L'adhésion comprend l'envoi du Rapport annuel et les invitations aux événements de PBI en France. Elle ne comprend pas l'abonnement au bulletin trimestriel Présence internationale.

Je m'abonne au bulletin Présence internationale ◇ 10 euros par an

Je souhaite participer aux activités de PBI dans ma région

◇ Suivi des missions

◇ Organisation d'événements

Je souhaite faire un don de

◇ 30 euros,

◇ 60 euros,

◇ 100 euros,

◇ Autre : euros

Nom : **Prénom** :

Adresse :

Code postal : **Ville** :

Tel. : **E-mail** :